
Gaston Thorn et la perception de la politique étrangère luxembourgeoise de 1969 à 1981

• Jean-Marie Majerus

Loin de vouloir étaler dans ce cadre d'une façon exhaustive l'ensemble de la politique européenne du Luxembourg de 1969 à 1981, il s'agit d'évoquer ici la perception de quelques aspects de la politique européenne de Gaston Thorn tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

La perception de la politique européenne du Luxembourg est directement tributaire de sa situation géographique, économique et politique au centre de l'Europe¹. La politique étrangère luxembourgeoise a été fondée et par la suite fortement marquée par Joseph Bech, ministre des Affaires étrangères de façon ininterrompue de 1926 à 1959. Personnalité de renommée internationale, figurant parmi les pères de l'Europe, Bech est cosignataire du traité de Paris de 1951. Sa succession est d'autant plus difficile à assumer. En vertu des accords de coalition successifs, le ministère des Affaires étrangères est traditionnellement réservé au partenaire du PCS. Mais nulle règle sans exception ! De 1964 à 1967 Werner doit lui-même cumuler ce poste avec ses fonctions de Premier ministre et de ministre des Finances. En 1967 un autre chrétien-social, Pierre Grégoire, le remplace au palais Saint Maximin, siège du ministère des Affaires étrangères luxembourgeois.

Après les élections de 1969, le jeune libéral Gaston Thorn² fait son entrée au gouvernement. Il veut développer une politique étrangère et européenne luxembourgeoise nouvelle et plus professionnelle par rapport à celle de son prédécesseur Pierre Grégoire, qui était un brillant intellectuel catholique plutôt qu'un fin diplomate³. Thorn s'applique à introduire aussi un nouveau style dans la politique étrangère luxembourgeoise, un style inédit au Luxembourg, que Pierre Werner décrit de la façon suivante : « Gaston se dépensait en nouant des relations personnelles

et officielles tous azimuts. Visites et contre-visites se suivaient, c'est ainsi que je vis défiler chez moi au cours de cette législature (1969-1974) des hommes d'Etat venant d'horizons les plus divers. »⁴ Ce qui fait dire à un ambassadeur belge en poste à Luxembourg : « Aujourd'hui les ministres sont devenus des ambassadeurs itinérants qui se visitent mutuellement et le Grand-Duché qui se plaignait jadis d'être tenu à l'écart par nombre de visiteurs étrangers ne saurait échapper à la règle. »⁵ En tant que ministre des Affaires étrangères, Gaston Thorn veut quitter les sentiers battus de ses prédécesseurs. Sans atteindre la longévité d'un Bech il restera à Saint Maximin quand-même sans interruption de 1969 à 1980. Président le Conseil des ministres des Affaires étrangères quatre fois en dix ans, « il gagne une connaissance inégalée des institutions européennes et une forte réputation d'être capable de négocier des dossiers importants sans se perdre dans les détails »⁶. Tous les observateurs s'accordent à affirmer que « Thorn est un fervent adepte de la Communauté européenne et un fédéraliste convaincu »⁷.

Au moment de l'entrée au gouvernement de Gaston Thorn en 1969, l'Europe communautaire, à peine sortie de la crise de la chaise vide, espère trouver un nouveau souffle après la prise de fonctions du nouveau président de la République, Georges Pompidou, qui passe pour être plus europhile et moins sceptique à l'égard d'une adhésion du Royaume-Uni à la CEE que son prédécesseur, le général De Gaulle. A la fin des années 60, la France se retrouve plutôt isolée en ce qui concerne sa position rigide sur les conditions à imposer aux Anglais en instance d'adhérer à la CEE. Au cours du conseil des ministres du 12 janvier 1971, le ministre des Affaires étrangères français, Maurice Schumann, a même qualifié l'offre britannique de « ridicule ». La proposition de compromis émanant de Gaston Thorn serait une illusion, selon Schumann. Les quatre autres ministres des Affaires étrangères approuvent par contre la proposition de compromis de la présidence luxembourgeoise. Gaston Thorn et Walter Scheel ne veulent pas imposer aux Britanniques des conditions trop dures afin de faciliter l'admission de la Grande Bretagne à la CEE.⁸ L'ambassadeur de France au Luxembourg, Gérard Raoul-Duval, trouve que Thorn est amer : « Il se plaint des « désaccords » au sein du gouvernement français »,⁹ en ce qui concerne la marche à suivre.

Le point de vue de la *Realpolitik* est exprimé par le diplomate luxembourgeois Paul Helminger, chef de cabinet et conseiller de Gaston Thorn, d'un côté et de l'ambassadeur de France, Renaud Sivan, de l'autre. Helminger se rappelle « les discussions informelles interminables » concernant l'adhésion du Royaume-Uni. Les Pays-Bas veulent par tous les moyens l'entrée des Anglais, et ils ont réussi à convaincre leurs deux collègues du Benelux à en faire une position commune du Benelux. « On voulait avoir les Anglais dans la CEE pour contrebalancer le tandem

franco-allemand. La réconciliation franco-allemande est certainement le noyau dur de l'unification européenne. L'Europe n'avancera pas sans l'accord franco-allemand, mais des « péquenauds » (sic!) comme les Italiens ou des « excentriques » (sic!) comme les Anglais sont nécessaires à un certain rééquilibrage, pour que Français et Allemands à eux seuls ne puissent se mettre d'accord sans avoir besoin de se concerter avec les autres. C'était là l'arrière-pensée pour justifier la présence souhaitable de l'Angleterre ».¹⁰

L'ambassadeur de France, Sivan, avec une plus grande réserve diplomatique certes, exprime en fait le même point de vue que Helmingier. « Le Grand-Duché s'est efforcé avec persévérance et avec des fortunes diverses de soutenir la candidature britannique au Marché Commun, y voyant sans doute, à l'instigation de ses partenaires du Benelux, le moyen de faire contrepoids à l'influence trop exclusive des « deux grands voisins »¹¹.

Cette attitude luxembourgeoise irrite évidemment la France dont l'ambassadeur se plaint et le fait savoir dans une note : pour lui la politique européenne du Luxembourg se distingue par une série de contradictions entre lesquelles le Luxembourg s'efforce de louvoyer : « C'est ainsi que, tout en étant bien conscient de ce qu'il a à perdre au sein d'une communauté élargie, le Luxembourg s'est fait l'avocat de l'entrée de la Grande-Bretagne et des autres candidats dans le Marché commun »¹². Le diplomate français est loin de prédire un avenir radieux à la politique européenne luxembourgeoise. « Si la diplomatie luxembourgeoise a su tirer le meilleur parti de sa situation privilégiée, il n'est pas sûr, qu'elle puisse à l'avenir maintenir le subtil et prudent équilibre qu'elle s'est efforcée d'établir entre ses convictions fédérales et ses intérêts nationaux »¹³.

Le diplomate français juge la politique européenne du Luxembourg avec une grande sévérité : « En fait les dirigeants luxembourgeois sont conscients qu'ils ne peuvent exercer qu'une influence limitée sur le cours des événements. Aussi préfèrent-ils sans doute en toutes occasions se ranger du côté de la majorité et paraître vouloir ce qu'ils ne peuvent empêcher »¹⁴. On ne peut s'empêcher de voir dans ce commentaire un peu amer, une réaction de mauvais perdant, puisque la France, tout à fait isolée dans cette affaire, n'a pu ni empêcher l'admission de la Grande Bretagne ni faire accepter le plan Fouchet par ses partenaires. Dans une note interne sur le « Luxembourg et l'Europe » du Ministère des Affaires étrangères (français), l'ambassadeur de France admet que « le Luxembourg s'est rangé dans le camp de nos cinq partenaires lors des crises (des années 60), parce que nous étions isolés. Le Luxembourg est trop faible pour pouvoir se payer le luxe du non-conformisme ».¹⁵

Les présidences tournantes de la CEE sont de rares occasions offertes à un petit pays comme le Luxembourg pour jouer un rôle sur le parquet diplomatique

international. Avec ses moyens somme toute assez limités, le Grand-Duché doit faire face aux attentes importantes de ses partenaires autrement plus puissants. En 1972, quand le Luxembourg est amené à assurer la **présidence tournante** de la CEE, Gaston Thorn se voit confronté aux propositions que le président de la République française a présentées lors d'une conférence de presse le 21 janvier 1971 : Le « président Pompidou a esquissé le projet d'une confédération d'Etats européens décidés à harmoniser leurs politiques et à intégrer leurs économies »¹⁶. Pompidou propose « la mise en place d'un gouvernement dont les décisions s'imposent à tous les membres »¹⁷.

Thorn doit prendre tous les égards diplomatiques possibles et imaginables pour ne pas offusquer le grand voisin du sud. Dans une lettre (7.1.1971) adressée au ministre des Affaires étrangères Maurice Schumann, il affirme que le Luxembourg a « toujours été en faveur d'une intégration aussi poussée que possible aussi bien en ce qui concerne le fond que les mécanismes de prise de décision communautaire. Mais tout cela devra se passer dans un avenir lointain »¹⁸. Et Thorn propose plutôt « une évolution de type confédéral ». Il n'est pas non plus tout à fait opposé aux « ministres européens », revendiqués par Pompidou, ayant dans leur compétence au sein des gouvernements des Etats membres tout ce qui touche les affaires européennes. Mais pour le Luxembourg, Thorn fait savoir qu'il « aimerai(t) cependant – ne fût-ce que provisoirement - les maintenir sous la direction des ministres des Affaires étrangères ... Pour le Ministre des Affaires étrangères du Luxembourg (...) les questions européennes représentent de loin la part la plus importante de ses attributions »¹⁹. Plus loin, Thorn propose encore de renforcer à la fois le Conseil des Ministres et le rôle de la Commission. Il veut même attribuer davantage de compétences à l'assemblée parlementaire européenne. Le renforcement du rôle de la Commission notamment en tant qu'arbitre en cas de conflit semble faire effet de chiffon rouge sur le gouvernement français qui redoute « une querelle hors propos sur la supranationalité heureusement surmontée »²⁰, point de vue partagé d'ailleurs par Walter Scheel, ministre allemand des Affaires étrangères.²¹ Quand l'ambassadeur luxembourgeois Dumont soumet le papier de Gaston Thorn à Maurice Schumann le 14.1.1972, celui-ci ne semble pas être très amusé. Sa réaction est vive si on tient compte du caractère feutré du langage diplomatique : « De telles propositions ...ne pouvaient susciter de notre part que la surprise et l'inquiétude »²². Maurice Schumann est inquiet qu'« au moment où l'élargissement se réalise, et où la communauté devrait se consacrer à la préparation du sommet européen (de La Haye) Selon Schumann, Thorn risque de ne pas favoriser la réussite (du sommet la Haye) en ravivant des discordes ou en soulevant des questions sur lesquelles non seulement les membres de la communauté, mais aussi les candidats, et notam-

ment le Royaume uni avaient des positions très négatives.»²³

Voilà le chef de la diplomatie luxembourgeoise pris dans une situation peu enviable. A partir du 1^{er} janvier 1972 Gaston Thorn est président en exercice du Conseil des ministres de la CEE pour six mois. Ainsi la présidence « donne au Grand-Duché le moyen de jouer un rôle politique à l'échelle européenne ».²⁴ Le 2 février 1972 Thorn ouvre la première séance du conseil des ministres des Six en interrogeant ses collègues : « Comment utiliser au mieux le semestre de la présidence luxembourgeoise pour stimuler le processus d'intégration des Communautés et continuer dans cette voie pendant toute l'année 1972 à un rythme satisfaisant ? »²⁵ Le 15 mars 1972 Gaston Thorn expose ses priorités aux députés de l'Assemblée parlementaire européenne. Il prend bien soin de s'exprimer en son nom personnel et non en tant que président en exercice du Conseil des ministres. Sans citer nommément le Président de la République, il démontre que l'idée proposée par Pompidou de créer des ministres des affaires européennes ou des secrétaires d'Etat aux Affaires européennes n'est pas praticable. Il suggère que « si on veut vraiment changer quelque chose, si l'on veut avoir à Bruxelles un conseil de ministres européens qui puissent engager les gouvernements nationaux, alors ... il faudrait un super-ministre, en quelque sorte un délégué du premier ministre puisqu'il devrait engager tantôt le ministre de l'agriculture tantôt le ministre des finances. »²⁶

En ce moment apparaît dans la presse luxembourgeoise une polémique autour de la juste appréciation de l'action de Gaston Thorn sur le parquet diplomatique international. Dans le quotidien libéral « JOURNAL », le journaliste Edmond Corbé donne dans la hagiographie, en qualifiant Thorn « d'être un des diplomates les plus brillants du continent », formule qu'il semble tenir d'un journaliste britannique pourtant pas cité nommément²⁷. Tout cela pour démentir l'éditorial du quotidien proche de l'opposition socialiste TAGEBLATT, qui n'aurait pas apprécié à sa juste valeur la nouvelle politique étrangère luxembourgeoise marquée par l'ouverture au grand large. « Depuis 1969 - donc depuis l'emménagement de Gaston Thorn à l'Hôtel Saint Maximin - le nom du Luxembourg est parfaitement connu de par le monde ». La place du Luxembourg dans le monde aurait été singulièrement revalorisée par Gaston Thorn. A cela, Jean Wolter, l'éditorialiste du quotidien à la plus grande diffusion du pays, le LUXEMBURGER WORT, ne peut se priver de donner dans la satire. L'éditorialiste du quotidien catholique dénonce avec délectation le ton exagérément flatteur de Corbé.²⁸ Wolter n'omet pas de rappeler au passage les prouesses diplomatiques du ministre des Affaires étrangères luxembourgeois, le chrétien-social Joseph Bech, dont le record de longévité reste toujours inégalé. Quant à la « diplomatie du commis de voyage », pratiquée par Thorn, Wolter se permet d'émettre quelques doutes sur la forme, sans toutefois critiquer l'action de Thorn sur le fond. Le chef du parti libéral est après tout le partenaire de coalition

du gouvernement que Wolter soutient.

Si le ministre des Affaires étrangères luxembourgeois peut prétendre influencer à certaines occasions l'architecture de la maison européenne, cela se passe certainement aux moments quand le Luxembourg exerce la présidence tournante de la CEE. Dans le cadre de la nouvelle politique étrangère luxembourgeoise, Gaston Thorn peut se prévaloir d'être le premier ministre luxembourgeois des Affaires étrangères d'avoir accueilli le 10.7.1972 à Luxembourg son homologue soviétique pour une visite officielle²⁹. Lors de ses visites à Washington en tant que ministre Gaston Thorn a eu en 1971 des contacts avec de hauts responsables américains³⁰. Il n'est pas évident pour un ministre d'un micro-Etat de moins de 400.000 habitants d'être reçu à Washington. Thorn ne peut s'empêcher de démontrer aux Américains que le Luxembourg est le meilleur élève dans la classe des Six en ce qui concerne l'engagement en faveur de l'intégration européenne. Le Luxembourg qui a été dominé par tant d'autres nations aimerait passer maintenant sous la domination de l'Europe ... et le Luxembourg voudrait arriver le plus vite possible à l'Union politique de l'Europe.

Le 21 février 1973, Gaston Thorn est reçu de nouveau à Washington et peut même avoir un entretien avec le secrétaire d'Etat Henry Kissinger qui n'avait pu se libérer lors de sa visite l'année précédente. Thorn est flatté d'être considéré par Kissinger « comme un représentant de l'Europe plutôt que du Luxembourg »³¹, comme le note l'ambassadeur de France. Dans son entretien avec Thorn, Kissinger reproche aux Européens de faire « des procès d'intention aux Américains », ce qui fait dire à l'ambassadeur allemand à Washington, que les « entretiens se sont déroulés dans un esprit de franchise extraordinaire »³² - ce qui signifie en clair que les Américains ne comprennent pas certaines prises de position des Européens p.ex. concernant les négociations MBFR³³. Dans son entretien avec Thorn, Kissinger aborde les grands problèmes de politique mondiale du moment et insiste sur le risque d'une éventuelle participation de communistes aux gouvernements : « Il importe que des pays comme la France, l'Italie ou l'Allemagne ne soient pas gouvernés par des communistes »³⁴

Les élections de mai 1974 amènent Gaston Thorn au faite de sa carrière politique luxembourgeoise . Il cumule désormais le poste de Premier ministre avec celui de ministre des Affaires étrangères à la tête d'un gouvernement de coalition avec le Parti socialiste ouvrier. Ainsi naît une coalition inédite au Luxembourg. L'expérience restera d'ailleurs sans suites, puisque le PCS retrouvera en 1979 le pouvoir et se fait depuis lors incontournable sur l'échiquier politique luxembourgeois au moins sous les successeurs immédiats de Pierre Werner, Jacques Santer et Jean-Claude Juncker.

Gaston Thorn va se faire reprocher par l'opposition politique nationale ses absences fréquentes dues à ses séjours prolongés à l'étranger, ce qui est confirmé par des diplomates étrangers en résidence à Luxembourg. Il n'en est pas moins vrai que les débats à la Chambre des députés sur la politique étrangère et européenne, telle qu'elle est conduite par Gaston Thorn, font apparaître une très large concordance de vues entre tous les partis à l'exception du Parti communiste luxembourgeois.

La promotion de Gaston Thorn au poste de Premier ministre (1974) coïncide *grosso modo* avec un renouvellement d'une partie de la classe dirigeante européenne : Edward Heath doit céder la place à Harold Wilson, Valéry Giscard d'Estaing est élu président en mai 1974 au même moment que Willy Brandt démissionne après une affaire d'espionnage pour laisser la place à Helmut Schmidt. L'idée du **Conseil européen**, lancée par le Président de la République et discutée depuis un certain temps prend forme, et le premier Conseil a lieu les 9 et 10 décembre 1974 à Paris. Cette nouvelle plateforme diplomatique voulue par Giscard a trouvé l'approbation de Gaston Thorn, mais n'est pas toujours accueillie favorablement par les milieux diplomatiques et les ministres des Affaires étrangères en particulier. L'utilité des rencontres entre « les grands messieurs », comme s'exprime Helmingier, pour faire avancer les choses n'est pas reconnue par tout le monde. L'intention est peut être louable, mais les « appareils » des ministères des Affaires étrangères tirent la sonnette d'alarme puisqu'ils redoutent qu'à partir du moment où on ne respecte plus les formes légales « le Conseil ne sera plus le Conseil ! » Quel est le rôle juridique de ce Conseil européen ? Est-ce que les décisions du Conseil européen ne doivent pas être ratifiées après coup par le Conseil des ministres des Affaires étrangères ? Les administrations y tiennent beaucoup, certains les voient d'un mauvais œil. Il faut aussi tenir compte de l'opinion publique qui est aux prises avec les conséquences de la crise économique et énergétique et qui ne comprendrait qu'avec difficulté ces dépenses inutiles.

Comme Thorn est à la fois Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, il semble être particulièrement bien placé pour préparer la mise en place du Conseil européen. Or, le **Conseil des ministres des Affaires étrangères** du 10 octobre 1974 est très sceptique et qualifie cette pratique nouvelle de « très problématique ». Lors d'une réunion du 16 octobre 1974, les ministres des Affaires étrangères Sauvagnargues, Genscher et Callaghan rejoignent Thorn et se prononcent en faveur de l'organisation du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement. Genscher et Callaghan y sont très attachés. Les grands problèmes du moment, comme les questions économiques monétaires ou celles des matières premières devront être discutées. « Le public est en droit d'attendre des réponses ». Les ministres danois (Guldberg), néerlandais (van der Stoel) belge (van Elsdale) et allemand (Gens-

cher) affirment qu'on ne pourra justifier un tel sommet formel devant l'opinion publique nationale que si des sujets institutionnels figurent à l'ordre du jour. Il en résulte que l'idée de Giscard à laquelle « Thorn s'était ralliée spontanément » ne semble pas rencontrer un enthousiasme unanime.

Thorn fait une déclaration à la Chambre des députés luxembourgeoise en affirmant que « l'institution des sommets européens est une bonne chose. Mais il ne faut pas que les traités soient vidés de leur substance et les Ministres des Affaires étrangères doivent continuer à assurer la coordination nécessaire »³⁵, formule qui lui laisse ouverte toutes les portes.

Cette nouvelle forme de coopération européenne ne permet pourtant pas d'avancer plus vite dans la résolution des différends entre les partenaires. Ainsi Thorn doit concéder à la même tribune parlementaire que : « L'idée d'une élection du parlement européen au suffrage direct soutenue depuis longtemps par le Luxembourg - mais refusée par la France - a « fait des progrès »³⁶. Les parlementaires européens critiquent la prise de position du Conseil européen et lui reprochent son manque de volonté politique. Les pays membres se bloquent mutuellement. La France veut maintenir le statu quo en ce qui concerne le nombre de députés par pays. Les Pays-Bas refusent. Thorn apparaît découragé dans son discours « Nous avons les briques, mais nous ne savons pas construire »³⁷. Dans sa déclaration gouvernementale devant les députés de la Chambre, Thorn émet des doutes sur l'utilité des « sommets » après les résultats plutôt décevants du sommet de Copenhague; il reste prêt à soutenir la France dans sa démarche comme il l'a fait à Paris en décembre et il s'inquiète des réserves britanniques sur l'avenir de la construction européenne ».³⁸ Le résultat du référendum du 5 juin 1975 confirmant l'adhésion britannique avec 67.2% des votes finit par calmer le jeu.

Pourtant les embûches sur le chemin de l'intégration européenne sont à nouveau mises en exergue avec les difficultés qu'éprouve le Premier Ministre belge Léo Tindemans à peaufiner son rapport pour la fin de l'année 1975³⁹. Thorn est conscient des difficultés à terminer ce rapport en temps voulu⁴⁰ mais n'est pas très chaud en ce qui concerne la remise d'un rapport intermédiaire. Dès la publication il qualifie ce rapport d'« excellent et réaliste », puisqu'il peut se rallier à la plupart des idées de Léo Tindemans sans préciser en public les points qu'il ne peut pas accepter.⁴¹

Pour Gaston Thorn, un habitué des assemblées générales des Nations Unies, l'année 1975 marquera un des points forts de sa carrière politique. Le secrétaire général Kurt Waldheim encourage les Neuf à présenter « une candidature issue de leurs rangs »⁴², candidature qui « serait accueillie avec bienveillance notamment de la part d'autres pays européens et occidentaux »⁴³. Thorn peut se prévaloir de

l'appui des Neuf pour soutenir sa candidature au poste de président de l'Assemblée générale. Pierre Werner en tant que chef de l'opposition parlementaire déclare sans hésiter que son successeur ne saurait se dérober à cette charge supplémentaire, si lourde soit-elle compte tenu des intérêts nationaux et européens en cause.⁴⁴

Le quotidien appartenant au parti libéral veut que ses lecteurs croient que « le rôle de notre premier ministre, (...) (qui) est estimé dans tous les blocs s'est ainsi accru de plus en plus de manière à dépasser amplement l'importance intrinsèque du Luxembourg ». ⁴⁵ En fait, c'est le tour du « groupe Europe occidentale et autres Etats » de présenter une candidature selon le « *gentlemen's agreement* » en vigueur. Dans ce groupe, le tour est aux pays du Benelux de présenter un candidat. Donc la candidature de Thorn n'est pas nécessairement due à ses qualités de « *outstanding diplomat* », mais à la simple rotation des régions ou blocs.

Au sommet de Dublin de 1975 Thorn lance à nouveau l'appel à ses confrères de prendre une position unitaire : « La discordance doit être l'exception » ⁴⁶. Il est d'avis que les Neuf se concertent trop tard. Il se sait sûr en la matière de l'appui de Helmut Schmidt. Le chancelier allemand « a souligné au sommet (de Dublin) que l'unité devrait se manifester d'abord à l'ONU. Les Neuf pourraient jouer un rôle de médiateur au lieu de s'enfermer dans une position de refus ou d'abstention en bloc. » ⁴⁷

Pour un pays aussi petit que le Luxembourg il importe de se faire voir à une tribune internationale aussi prestigieuse que celle de l'Assemblée générale de l'ONU : « *to put Luxembourg on the map* ». Thorn, le premier Luxembourgeois à occuper ce poste, se doit de ne pas commettre de faux-pas afin de réussir une opération de charme en relations publiques : « Je m'efforcerai de me montrer digne de la grande confiance que vous avez bien voulu m'accorder » déclame-t-il tout haut à la tribune du palais de New-York. ⁴⁸ Au début tout semble bien se passer. Thorn donne des interviews nombreuses à la presse internationale, art qu'il maîtrise avec beaucoup de savoir-faire. L'invitation à la Maison Blanche au lendemain de la séance de l'Assemblée générale doit être le point d'orgue du périple américain de Gaston Thorn.

C'est alors, le 10 novembre 1975, qu'intervient le vote très contesté par l'Assemblée générale de la fameuse résolution 3379 qui « décrète que le sionisme est une forme de racisme et de discrimination raciale. » ⁴⁹ Les Européens, pris de court, ont certes voté contre, mais tout comme les Américains, ils n'ont pu éviter le résultat décevant. Thorn outragé, se laisse emporter et fait une déclaration en tant qu' « Européen, il regretterait le vote d'une telle résolution et qu'il serait extrêmement dangereux pour l'Assemblée de voter sur la question du sionisme, parce que cela remettrait en cause l'esprit de coopération entre les pays en voie de développement et les pays industrialisés ... » ⁵⁰. Par un hasard de calendrier cette déclara-

tion a été rendue publique le jour précédant le départ d'une délégation luxembourgeoise pour Washington, où Gaston Thorn doit rencontrer le président Ford.

En fait, deux reproches majeurs sont faits à Thorn, comme le rapporte Paul Helminger: « Le président de l'Assemblée générale a fait une déclaration contraire à la résolution adoptée par l'Assemblée générale avec une grande majorité. La déclaration a été une genuflexion pour obtenir une entrevue avec le Président des Etats-Unis ! » ... « Tout a été mélangé ! » se fâche Paul Helminger⁵¹.

Offusqués, les pays arabes et les non-alignés se concertent pour exiger la démission de Gaston Thorn comme Président de l'Assemblée générale. « L'ambassadeur de Yougoslavie s'en est fait l'écho auprès de (la délégation française) en soulignant qu'il existe un risque très sérieux que la majorité dépose demain une motion de défiance contre Thorn ... Les Etats les plus radicaux proposent, soit une résolution demandant la démission du président, soit un texte le blâmant d'avoir abusé de ses fonctions »⁵².

Au palais des Nations unies de New-York, une panique générale s'installe au sein de la petite délégation luxembourgeoise qui est dépassée par les événements. Pour les diplomates luxembourgeois il s'agit de trouver des partenaires dans le camp des pays ayant voté la résolution pour sortir de l'impasse. Selon Helminger, le représentant permanent de l'Arabie saoudite aurait joué un rôle très coopératif. L'ambassadeur de France à New-York, Guiringaud, confirme les paroles de Helminger : « Les représentants d'Arabie Saoudite et de Tunisie tentent de modérer »⁵³. En fait, le représentant de l'Arabie saoudite est « un Palestinien d'origine chrétienne, » croit se rappeler Paul Helminger. Apparemment cet ambassadeur connaît personnellement Gaston Thorn, et semble être tout à fait prêt à renouer le dialogue. Helminger lui fait savoir que Gaston Thorn respectera certainement le vote de la majorité de l'Assemblée générale, mais on devrait aussi accepter que Gaston Thorn trouve tout à fait regrettable que l'Assemblée générale ait pris un vote pareil. Thorn fait une nouvelle déclaration, dans laquelle il souligne que sa déclaration précédente l'engage certes en tant que ministre luxembourgeois des Affaires étrangères et en tant qu'Européen, mais nullement dans sa fonction de Président de l'Assemblée générale de l'ONU. Dans cette fonction il respectera parfaitement le vote de la majorité de ses membres.

A la veille du Conseil Européen de Rome, l'ambassadeur de France à Luxembourg minimise déjà les conséquences diplomatiques de l'incident fâcheux de New-York et explique le comportement de Thorn par des problèmes de santé du Premier ministre luxembourgeois : il aurait été victime d'un malaise sérieux, ressemblant à une attaque d'apoplexie.⁵⁴

Pourtant l'agacement de Thorn par rapport à ses partenaires européens

devient clair à travers un entretien classé confidentiel avec Helmut Sonnenfeld, conseiller de Kissinger, et Paul Helminger. Sonnenfeld apprécie l'attitude courageuse de Thorn. D'après Helminger, Thorn se plaint de l'attitude de ses partenaires européens.⁵⁵ Une aide diplomatique efficace de la part des autres pays membres de la CEE pour le Luxembourgeois en péril s'était fait cruellement attendre.

Expliquer la façon d'agir de Thorn par un problème grave de santé, comme le fait l'ambassadeur de France Robert Luc, paraît assez peu crédible. Le rapport du médecin du Président américain, qui a personnellement examiné Thorn, explique son malaise survenu dans la Maison Blanche comme un mal passager sans aucune gravité, qui peut être expliqué par un «manque de sommeil et le *jet lag*»⁵⁶. Les insinuations de l'ambassadeur de France, faisant valoir des problèmes de santé pour expliquer le comportement et la réaction de Gaston Thorn face au vote de la résolution antisioniste sont donc dénués de tout fondement.

Par le passé, le Luxembourg n'avait pas vraiment défendu un point de vue original dans la définition de sa politique du Moyen-Orient. Gaston Thorn a essayé de définir une nouvelle politique luxembourgeoise du Moyen-Orient tenant compte à la fois du droit d'existence de l'Etat d'Israël et des revendications légitimes du peuple palestinien⁵⁷. Ainsi il autorise le bureau représentatif de l'OLP installé à Bruxelles d'étendre son activité sur le territoire du Luxembourg. Ce faisant, il se fait critiquer par Pierre Werner à la Chambre, et par le quotidien d'opposition, le LUXEMBURGER WORT. Pourtant des observateurs internationaux jugent que, « le Luxembourg sous la direction de Gaston Thorn a gardé une attitude neutre dans le conflit israélo-arabe ».⁵⁸ Thorn multiplie par ailleurs les contacts avec tous les acteurs du Moyen-Orient autant arabes qu'israéliens et invite ses homologues de la CEE de jouer un rôle de médiateur dans ce conflit dans le cadre de la coopération politique de la CEE. Il regrette la faiblesse de la position européenne dans le dialogue euro-arabe auquel il attache pourtant la plus grande importance.⁵⁹

L'éditorialiste du même quotidien, Léon Zeches, critique la prestation de Gaston Thorn comme président de l'ONU, tandis que Pierre Werner, alors chef de l'opposition, avait jadis encouragé Thorn à briguer ce poste : « Thorn n'a pas été à la hauteur soit de trouver des compromis soit d'éviter le vote de résolutions contradictoires. Il a réclamé une réforme des institutions onusiennes sans réelle conviction. Il n'a pas su démêler les intérêts et la défense de la politique étrangère luxembourgeoise de sa fonction de président de l'ONU qui lui impose une certaine retenue. La présidence de Thorn a-t-elle été vraiment profitable pour le Luxembourg et un honneur pour le petit pays ? Est-ce que cette publicité n'a pas été trop chère ? La présence prolongée du premier ministre à New-York n'a pas facilité la mise en place de la politique de relance économique nécessaire au Luxembourg pris dans la tourmente de la crise » (Zeches).⁶⁰

L'éditorialiste du quotidien libéral proche de Thorn, Rob Roemen, tente de ridiculiser le commentaire du WORT. Roemen refuse de rendre responsable le Premier ministre luxembourgeois de la situation difficile dans laquelle se trouve le monde et des conflits internationaux en cours. Les moyens du Président de l'ONU sont trop limités.

Au cours du premier semestre 1976 le Luxembourg assume à nouveau la présidence de la CEE et Gaston Thorn est bien conscient des difficultés qui l'attendent cette fois. Il développe une activité diplomatique intense en nouant des contacts tous azimuts comme avec le Comecon, ou en relation avec la demande d'adhésion de la Grèce. A maintes reprises Gaston Thorn prouve son intérêt particulier pour l'Espagne⁶¹ et œuvre en faveur de son entrée dans la CEE. Aux conseils des ministres des Affaires étrangères la France et l'Italie notamment font part de leurs appréhensions. Genscher et Thorn ne peuvent cependant s'imaginer, comme leurs collègues d'ailleurs, que cette admission pourrait avoir lieu avant une transition de l'Espagne franquiste vers la démocratie.

En tant que Président de l'Internationale libérale, Thorn entreprend continuellement des efforts personnels pour fédérer les libéraux espagnols⁶². Il a de nombreux entretiens avec le Premier ministre de transition, Adolfo Suarez et même avec le roi d'Espagne Juan Carlos. Il donne régulièrement des interviews à la presse espagnole. Dans ces interviews, il répète les conditions à remplir par l'Espagne pour entrer dans la Communauté européenne. Les enseignements d'un homme politique d'un Micro-Etat, qui ne compte même pas 400.000 habitants, ne sont pas pour plaire aux franquistes espagnols qui protestent avec virulence contre l'immixtion de Thorn dans les affaires intérieures espagnoles.⁶³ Thorn récite avec « la dernière fermeté le reproche de (...) (vouloir s') ingérer dans les affaires intérieures de l'Espagne. »⁶⁴ Il insiste sur le rôle important à jouer par l'Espagne dans la Communauté européenne en construction et répète les conditions à remplir par l'Espagne (droits de l'homme, démocratie et économie libérale).

Pendant sa présidence tournante de 1976 Thorn doit constater que la CEE éprouve de grands problèmes à définir une coopération politique en matière de politique africaine. Elle n'arrive pas à formuler une politique commune à l'égard des conflits africains en cours: la guerre civile en Angola, les régimes blancs de Rhodésie et d'Afrique du Sud ou encore la décolonisation de la Namibie et les problèmes internes du Zaïre (ex-Congo belge). La France en tant qu'ancienne puissance coloniale, membre du Conseil de sécurité, entend jouer un rôle spécial. Lors du Conseil de coopération politique qui se tient à Luxembourg sous la présidence de Gaston Thorn – c'est « grâce à son style rigoureux de mener à bien les négociations⁶⁵ », que les ministres arrivent à achever leurs travaux dès le 23 février 1976⁶⁶.

Le point culminant de cette présidence luxembourgeoise aurait dû être le sommet de Luxembourg les 1^{er} et 2 avril 1976. Thorn croit avoir bien préparé ce sommet en conduisant des entretiens préalables avec tous les chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres de la CEE. Les questions clés sont entre autres les suites à donner au rapport Tindemans, la répartition des sièges au Parlement européen, dont il reste également à fixer définitivement la date des premières élections directes. Les gaullistes français de l'UDR persévèrent dans leur opposition à l'idée même d'une élection directe du Parlement européen⁶⁷. Le Luxembourg, la Belgique, l'Allemagne par contre y sont attachés puisqu'ils voient dans ces élections un renforcement des structures démocratiques des Communautés européennes. Gaston Thorn partage cet avis. Britanniques et Danois réclament des dérogations de caractère transitoire aux règles générales en la matière.

Le sommet de Luxembourg est cependant hypothéqué par des difficultés inattendues : une situation de vacance de pouvoir au Royaume-Uni est créée par le départ annoncé de Harold Wilson ; la France ne veut pas que le « Conseil européen puisse adopter, comme le suggère Thorn, l'une ou l'autre proposition du rapport Tindemans. » Giscard a fait savoir à Thorn qu'il veut que « le sommet se consacre en priorité à des questions économiques et sociales » ;⁶⁸ dans cet ordre d'idées l'Allemagne redoute que la France ne soit « en train de rejoindre le groupe de pays européens malades » et fasse appel à la solidarité communautaire, or « il est tout à fait hors de question que l'Allemagne se lance dans une opération de solidarité économique et monétaire. »⁶⁹ Les pays du Benelux se concertent au préalable dans un échange de vues de 30.3.1976 à Bruxelles⁷⁰, ils ne veulent pas être mis sous pression par la France et l'Allemagne en matière de politique économique et monétaire. Thorn est bien conscient qu'il sera très difficile d'obtenir des résultats concrets, puisque son rôle ne dépasse guère celui de président de séance. Le sommet de Luxembourg se déroule dans une atmosphère décevante qui confirme les mauvais augures des pessimistes les plus acharnés.

La présidence luxembourgeoise a déposé deux documents. L'un synthétise les idées générales du rapport Tindemans et précise ainsi l'optique selon laquelle l'étude devrait être entreprise, l'autre vise la procédure concernant la poursuite de l'examen du rapport.

Le Conseil a évoqué la situation économique, sociale et monétaire sans prendre de décisions contraignantes pour les Etats membres. Il a débattu de l'élection des membres de l'Assemblée européenne au suffrage universel mais n'a pas pu se mettre d'accord pour résoudre les problèmes restant en suspens concernant la répartition des sièges et la date des premières élections. Même la dénomination de l'Assemblée commune à élire, le « Parlement européen », a fait l'objet d'un débat. La discussion autour du « Rapport Tindemans » n'a finalement abouti qu'à des

remerciements de courtoisie au Premier ministre belge. Les ministres des Affaires étrangères et la Commission sont appelés à continuer à examiner le rapport . Léon Tindemans note d'un ton amer que « les réactions des partenaires sont toutes empreintes de scepticisme et le débat de fond de son rapport est considéré comme prématuré ».

A la conférence de presse finale, Thorn est obligé d'avouer que le sommet de Luxembourg n'a pas été à la hauteur de ses attentes et il ne fait aucun effort pour cacher son désappointement à l'issue du sommet . Selon la presse internationale le sommet de Luxembourg a été un échec cuisant et la presse allemande de droite impute même une certaine responsabilité à Thorn . Cette réaction extrêmement négative de la presse internationale n'est pourtant pas justifiée selon le diplomate allemand Engels . La délégation allemande constate que l'institutionnalisation naissante des rencontres au sommet a amené une certaine routine dans le déroulement. Gaston Thorn ne veut pas accepter d'être responsable de cet échec et il reprend son bâton de pèlerin pour prêcher la bonne parole

Au prix de frôler l'humiliation, Thorn demande même au président Ford de l'inviter à assister à la conférence de Porto Rico en tant que président en exercice du Conseil de la CEE .Cependant il a été impossible de faire représenter la CEE au sommet financier. Thorn semble avoir été désinvité au dernier moment, puisque certains communiqués de presse avaient déjà annoncé sa participation . Le ministre allemand Genscher, selon l'ambassadeur de France, « se montrait favorable à une telle participation lors d'une visite à Luxembourg . Thorn refuse d'accepter les commentaires qui voient dans cet incident l'exclusion du petit par les grands. Pour Thorn, c'était le refus de reconnaître la CEE dans son ensemble par les participants du sommet de Porto Rico Thorn critique par ailleurs les pays membres de la CEE participant à la conférence « qui n'ont pas consulté leurs partenaires avant le sommet de Porto Rico. » Il s'agit de l'Italie, de la France, de la Grande-Bretagne. A la fin de la présidence luxembourgeoise le 30 juin 1976 Gaston Thorn exprime toute son amertume et toute sa lassitude qui s'est accumulée dans son for intérieur pendant les six derniers mois, mais qu'il a soigneusement évité de laisser filtrer au grand public. Thorn regrette que l'esprit communautaire manque cruellement et regrette tant de fois que la CE ne sache pas parler d'une seule voix face au monde .

Les convictions fédéralistes de Gaston Thorn ne sont donc pas partagées par tous ses partenaires. Gaston Thorn est président de l'Internationale libérale de 1970 à 1980. Cette fonction lui ouvre des portes et lui permet de nouer des contacts avec les hommes politiques de cette famille : notamment en Allemagne avec les ministres des Affaires étrangères Walter Scheel et Hans-Dietrich Genscher⁷⁷

. Genscher écrit dans ses mémoires : « A Luxembourg j'ai rencontré un homme d'Etat remarquable et un bon ami, mon collègue luxembourgeois Gaston Thorn, mon interlocuteur d'abord en tant que ministre des Affaires étrangères puis dans sa fonction de Président de la Commission⁷².

Les élections de 1979 ramènent Pierre Werner au pouvoir. Gaston Thorn n'a jamais très bien digéré son détronement. Certes, il est maintenant responsable d'un super-ministère taillé sur mesure (les Affaires étrangères plus les Affaires économiques et la Justice). Pierre Werner ne se prive d'ailleurs pas de critiquer ce conglomérat incongru : « Gaston Thorn est doté de trop de compétences ». ⁷³ Mais tout le petit monde politique luxembourgeois comprend que ses ambitions personnelles ne sont pas satisfaites et qu'il cherche à entamer une carrière internationale : « On voyait qu'il se sentait mal à l'aise dans ce gouvernement, alors qu'il avait été le numéro un de 1974 à 1979 »⁷⁴. Lorsque le successeur de Roy Jenkins à la présidence de la Commission doit être désigné, le tour est aux pays du Benelux de proposer un candidat. Des noms sont avancés comme celui du commissaire belge, le comte Etienne d'Avignon, qui aurait les faveurs de Londres ou comme du député socialiste hollandais Max van der Stoep⁷⁵. Comme la présidence tournante de la CEE revient au Luxembourg pendant le premier semestre 1980, Pierre Werner profite de l'occasion pour préparer le terrain pour son compatriote. « Il appuie la candidature de Thorn avec engagement et fermeté, « car » il ne se trouve pas tous les jours une personnalité luxembourgeoise ayant le goût et la surface politique nécessaires pour aspirer à un tel poste. »⁷⁶ A la conférence de Venise les 12 et 13 juin 1980 les ministres des pays du Benelux se mettent d'accord et proposent Gaston Thorn comme le candidat unique des pays du Benelux⁷⁷. Les candidats hollandais en lice se sont éliminés mutuellement en cours de route. De toute façon c'est le tour du Luxembourg, puisqu'aucun Luxembourgeois n'a encore eu l'occasion de briguer ce poste prestigieux⁷⁸.

Le remaniement ministériel, qui suit le départ de Thorn à Bruxelles et la démission de certains ministres pour raison de santé, donnera l'occasion à un jeune politicien débutant de faire son entrée au gouvernement en laissant derrière lui bon nombre de candidats malheureux : Pierre Werner fait appel au tout jeune secrétaire du groupe parlementaire du PCS qui n'est autre que Jean-Claude Juncker, promu secrétaire d'Etat au Travail, qui entame ainsi sa longue carrière politique.

Gaston Thorn, auteur d'une nouvelle politique européenne luxembourgeoise, ne peut pas prétendre à une place égale à celle de Pierre Werner dans les manuels d'histoire, mais il ne faut pas sous-estimer son rôle et son rayonnement sur le parquet diplomatique européen et mondial. Sa présence remarquée et courageuse à la présidence de l'ONU, sa persévérance infatigable dans la recherche de nouvelles pistes pour faire avancer l'intégration européenne feront de lui un can-

didat à peine contesté pour un poste européen important: ainsi Thorn pourra couronner sa carrière luxembourgeoise par une promotion au poste de Président de la Commission européenne, honneur qu'aucun Luxembourgeois avant lui n'avait eu⁷⁹.

En guise de conclusion, citons le Premier ministre Jean-Claude Juncker : « En sa qualité de ministre des Affaires étrangères, Gaston Thorn a réussi à envoyer la diplomatie luxembourgeoise sur une nouvelle orbite. Il a changé de méthode, il a cherché le contact direct avec ses collègues étrangers qui l'ont apprécié, qui l'ont respecté et qui ont très souvent suivi ses conseils. Il était en son temps « the right man on the right place ».

- 1 Hubert Wurth (ancien ambassadeur du Luxembourg en France), « La politique étrangère du Luxembourg » in P. Boniface, *Les fondements des politiques étrangères des pays européens* in : La revue internationale et stratégique #61 Printemps 2006
- 2 Gaston Thorn, fils d'ingénieur des chemins de fer, est né à Luxembourg en 1928 mais passe la plus grande partie de sa jeunesse en France. Juriste de formation, il se décide pour une carrière politique. D'abord conseiller communal, adjoint au maire puis député, il sera Ministre des Affaires étrangères du Luxembourg de 1969 à 1981, Premier ministre de 1974 à 1979 et Président de la Commission européenne de 1981 à 1985. Après son passage à la tête de la Commission, il s'est lancé dans les affaires comme Président de la Banque internationale à Luxembourg et de la CLT, la maison mère de RTL. Gaston Thorn est décédé le 26.8.2007
- 3 Archives MAE BE 18666 Télégramme 19.5.1967
- 4 Biography from answers www.answers.com 20.2.2009
- 5 ibidem
- 6 III E/IA -81.00 2.3.1971 In: Akten ... 1971 (1. Januar bis 31. Dezember 1971) p. 79
- 7 Archives MAE FR Relations avec le Marché commun 23.23.3/1 2.4.1971 note n° 4 [Ambassadeur Sivan met « désaccords » entre guillemets]
- 8 Interview du 2.12.2009 avec Paul Helminger, diplomate luxembourgeois, qui participe à des réunions du Comité de politique européenne depuis le début des années 1970, à partir de 1974 il est chef de cabinet de Gaston Thorn et secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères. Député-maire de la ville de Luxembourg
- 9 ibidem
- 10 Archives MAE FR Direction Europe 23.23.3/1
- 11 Archives MAE FR Direction Europe 23.23.3/1. Note de la sous-direction d'Europe occidentale a.s. Le Luxembourg et l'Europe 11.4.1972
- 12 Archives MAE FR Direction Europe 23.23.3/1
- 13 ibidem
- 14 ibidem
- 15 ibidem
- 16 Rapport d'ambassadeur (Sachs).2.2.1972 in: Akten ...1972 (1. Januar bis 30. Juni 1972) p. 80
- 17 Initiatives de M. Thorn 14.1.1972 in Archives MAE FR Direction Europe 23.23.3/1
- 18 ibidem

- 19 Note de l'ambassadeur de France du 20.3.1972 in MAE FR Direction Europe 23.23.3/1
- 20 JOURNAL 4.1.1972 « The outstanding diplomat » (en v. o. "one of the most outstanding diplomats of the continent »)
- 21 LUXEMBURGER WORT 8.1.1972 „Das Aschenputtel und der Märchenprinz.“
- 22 Archives MAE FR Politique extérieure du Luxembourg - 10.7.1972
- 23 Archives MAE FR Politique extérieure du Luxembourg 23.23.3/5 - 9.4.1971
- 24 Archives MAE FR Politique extérieure du Luxembourg - Diffusion réservée 23.23.13 - 24.2.1973
- 25 *Mutual and Balanced Force Reductions* (MBFR). Les négociations MBFR concernent la réduction mutuelle et l'équilibre des forces en Europe
- 26 Rob Roemen *Aus Liebe zur Freiheit. 150 Jahre Liberalismus in Luxemburg. Von liberalen Akzenten und liberalen Akteuren* 1995 p. 438
- 27 Paul Feltes, *Modernisierung einer konservativen Volkspartei* p 399-459 in: Gilbert Trausch „CSV ...“
- 28 Interview Helminger
- 29 Propos de Thorn 2.8.1974 Archives MAE FR Politique extérieure du Luxembourg 23.21.1.
- 30 Note 31.10.1974 Archives MAE FR Affaires européennes 23.23.1.
- Compte rendu des séances publiques de la Chambre des députés 30.10.1974
- 31 Interview Helminger
- 32 Geheim 10.10.1974. Zusammenkunft der Außenminister 1974 Akten ... 1974 (1. Juli 1974 bis 31. September 1974) p.1277
- 33 ibidem
- 34 200-350.13.2099/74 « Geheim » 16.10.1974 Akten ...1974 (1. Juli 1974 bis 31. September 1974) p. 1302
- 35 Compte rendu des séances publiques de la Chambre des députés du 24.4.1975
- 36 Rapport sur l'Union européenne 29 décembre 1975 dit „Rapport Tindemans“
http://www.franceurope.org/pdf/rapport_tindemans.pdf
- 37 In: Akten ... 1975 (1. Juli bis 31. Dezember) p.309
- Conférence des ministres des Affaires étrangères 18/19010.1975
- 38 JOURNAL 9.1.1976 „Ein Meilenstein in der Geschichte Europas“
- 39 Note 20.2.1975 Archives MAE FR Luxembourg et ONU 23.23.3/2.
- 40 Journal 22.2.1975 „Gaston Thorn Kandidat für das Amt des Präsidenten der Vollversammlung der UNO?“
- 41 ibidem
- 42 Allocution de M. Thorn, 18.9.1975 Archives MAE FR Luxembourg relations extérieures 23.23-3/2
- 43 Déclaration du Président de l'Assemblée générale Gaston Thorn 11.11.1975 Archives MAE FR Luxembourg relations extérieures 23.23-3/2
- 44 Interview Helminger
- 45 Archives MAE FR Luxembourg relations extérieures 23.23-3/2
- 46 H.S. en v.o. « *Is Prime Minister Thorn shocked after yesterday's vote on Zionism? - P.H. He is not shocked that it happened but he is shocked at the way it was handled by the EEC countries- (...) P.H. The EEC countries voted against the resolution but it was not the best example in collective management of a vote. Prime Minister Thorn is concerned that the resolution will ruin the constructive atmosphere which has been developing. ... It is shocking that some countries which voted for the resolution later told Mr. Thorn that he did the right thing in making his statement. H. s It was a courageous thing and to his credit*“ ANL MAE LU Ambassade de Washington box 51 visite Thorn 1975
- 47 ANL Ambassade Luxembourg à Washington box 51 William Lukash M.D. Physician to the President. Medical report on Prime Minister Gaston Thorn 13.11.1975
- 48 Archives MAE FR Luxembourg politique étrangère 23.23-3/1 Note du 23.4.1975

- 49 www.answers.com
- 50 Archives MAE FR Luxembourg - affaires européennes 23-23—3/1
- 51 Luxemburger Wort 22.12.1975 Léon Zeches « Bilanz negativ »
- 52 Gaston Thorn est propriétaire d'une résidence d'été en Catalogne
- 53 LW 21.8.1976 Hermann Deml, „Thorn als Geburtshelfer der spanischen Liberalen“
- 54 ANL METATDIV – 072 Lettre de Joaquim Millan Lavon (président de junta provinciale de Barcelone de la Phalange espagnole) à Gaston Thorn 18.8.1976
- 55 (v. o. all. *Dank der straffen Verhandlungsführung des luxemburgischen Vorsitzenden Thorn*)
- 56 Runderlass des vortragenden Legationsrats I. Klasse Engels 24.2.1976 In: Akten ... 1976 (1. Januar bis 30. Juni 1976) p. 455
- 57 Conseil européen 31.3.1976 Ambassade belge à Paris Archives MAE BE 11.7.46
- 58 ibidem
- 59 Conseil européen 27.3.1979 Archives MAE BE 11.2.42
- 60 Compte rendu Echange de vues à Bruxelles 30.3.1976 (Tindemans, van Elslande, Thorn van der Stoel e.a.) Archives MAE BE P.11 90.20/13
- 61 Confidentiel. Conclusions de la présidence Conseil européen du 1/2 avril 1976 Archives MAE BE I -1
- 62 Note très confidentielle « Le Conseil Européen de Luxembourg » 1-2 avril 1976 Archives MAE BE I -1
- 63 Times 8.4.1976 "Europeans' bitter lack of progress on elections"
- 64 Die Welt 5.4.1976 „Europa-Auftritt mit schlechter Regie und ratlosen Akteuren“
- 65 Runderlass des vortragenden Legationsrats I. Klasse Engels 24.2.1976 In: Akten ... 1976 (1. Januar bis 30. Juni 1976) p.455
- 66 Note du 3. 6.1976 Archives Ministère des Affaires étrangères (français) Luxembourg Affaires européennes 23.19.2. (Thorn prie l'ambassadeur de France à Luxembourg d'informer le ministre des Affaires françaises qu'il a demandé le président Ford de l'inviter à Porto Rico)
- 67 Luxemburger Wort 17.6.1976 „Thorn wahrscheinlich nach Puerto Rico“
- 68 Note du 8.6.1976 Archives MAE FR Luxembourg Affaires européennes 23.23-9
- 69 Luxemburger Wort 1.7.1976 F(ons) T(heis) „Die Gemeinschaft weiß nicht wohin“
- 70 Journal 9.4.1976 Claudine Genet „Nous avons les briques mais nous ne savons pas construire » (Gaston Thorn)
- 71 interview. Helminger
- 72 Hans-Dietrich Genscher *Erinnerungen* Berlin 1995 p.395 (v. o. all. *In Luxemburg) habe ich (einen) hervorragende (n) europäische(n) Staatsmann angetroffen auch einen guten Freund (...) mein luxemburgischer Kollege Gaston Thorn, der mir zunächst als Außenminister und schließlich als Präsident der Kommission gegenüberstand*“)
- 73 Werner p.242
- 74 Werner p.244
- 75 ANL METATDIV 0029
- 76 ANL METATDIV 0029
- 77 Werner p.244
- 78 Il n'est pas question de cet aspect de la carrière politique de G. Thorn ici, puisque ces événements se situent en dehors de la période que les historiens peuvent étudier sur base d'archives ouverts en 2010.
- 79 Jean-Claude Juncker *Déclaration suite au décès de Monsieur Gaston Thorn ministre d'Etat honoraire 26-08-2007*